

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 6 mai 2013, l'ordonnance suivante :

Ordonnance **OCA13 16 0163** autorisant l'occupation du domaine public et la fermeture à la circulation automobile sur les voies publiques suivantes, dans le cadre du « Terra Carnaval », le 24 juin 2013 de 15 h à 16 h :

- 1) Avenue Stuart, entre les avenues St-Viateur et Bernard;
- 2) Avenue Bernard, aux intersections des avenues Stuart, Wiseman, Outremont, Champagneur et Bloomfield;
- 3) Avenue Bloomfield, entre les avenues Bernard et St-Viateur.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ à Outremont, ce 30 mai 2013.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

